

Un rapport parlementaire exige davantage de contrôles des établissements privés sous contrat

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 02 avril 2024

Source [Le Salon Beige] : Mardi 2 avril, la commission des affaires culturelles et de l'éducation [examinera](#) le rapport de la mission d'information sur le financement public de l'enseignement privé sous contrat. Cette mission a pour objet de mesurer le montant et l'évolution de l'ensemble des financements publics des établissements d'enseignement privé sous contrat, d'évaluer la manière dont ces établissements sont contrôlés ainsi que d'estimer les effets de cette dépense publique sur le fonctionnement du système scolaire dans son ensemble, de manière à préconiser, le cas échéant, des pistes d'évolution.

Ce rapport est signé de deux parlementaires Christopher Weissberg, député Renaissance des Français de l'étrange, et Paul Vannier, député LFI du Val-d'Oise. Cet ancien prof d'histoire-géographie a rédigé une partie du programme sur l'éducation du candidat Mélenchon en 2022.

L'école privée sous contrat totalise 2 millions d'élèves répartis dans 7 500 établissements. L'enseignement y est quasi intégralement catholique (98 % des effectifs). Les rapporteurs [souhaitent](#) visiblement rallumer la guerre scolaire, à défaut de corriger les carences de l'enseignement public :

« Il faut remettre du contrôle et du pilotage dans le système privé. Sinon, on risque d'aboutir à une concurrence déloyale entre le privé et le public. »

« Quel est le montant total consacré aux établissements privés sous contrat ? Dix, onze, peut-être douze milliards d'euros... Personne n'en sait rien. C'est hors de contrôle, quasiment. C'est d'une grande opacité. »

« Depuis la mobilisation monstre sur l'école privée, sous François Mitterrand, plus personne n'ose demander de comptes au privé, voilà la raison profonde de cette étonnante situation ».

[Lire la suite](#)

02/04/2024 01:00